



# LE BEAU LIEU

## Bulletin d'informations municipales

NOVEMBRE 1981

### LE MOT DU MAIRE

Je voudrais remercier la population de Sainte-Pétronille au nom de mes collègues élus et en mon nom personnel pour la confiance qu'elle nous a manifestée en permettant notre élection sans opposition.

Faut-il voir dans ce geste une réelle reconnaissance de la satisfaction que notre gestion des affaires municipales suscite? Ou un certain désintéressement pour les affaires qui intéressaient de près chaque citoyen?

Nous pouvons certes penser qu'il y a un mélange des deux hypothèses. Il n'est pas toujours très facile, ni sans problème, de devoir répondre à toutes les attentes de la population.

Et la charge de travail que nécessite le poste de conseiller ou de maire est de plus en plus ingrate, il faut le dire, et de plus en plus énorme.

Chacun de nous travaille de façon presque bénévole pour résoudre tous les problèmes qui se posent à nous. Je veux vous signaler que nous n'avons que le revenu minimum imposé, je dis bien imposé, par la loi comme salaire. Soit un maigre 530\$ par année pour chaque conseiller.

Et que représente la tâche de conseiller? Ce n'est pas tout de venir siéger au conseil municipal une fois par mois. Chacun de nous doit s'occuper d'un secteur spécifique. Et il est le seul à devoir l'assumer totalement.

Que cette situation ne soit pas de nature à inviter les gens à se présenter au conseil, c'est compréhensible. Chacun de nous aime bien rentrer chez soi après le travail et ne pas avoir à supporter les problèmes des autres.

Mais malgré tout, il faut bien que quelqu'un prenne en charge les destinées de notre propre milieu de vie. Et il faut le faire de la façon la plus désintéressée.

C'est pourquoi nous vous demandons à tous de participer plus activement à la vie municipale. Si votre intérêt est marqué, venez faire partie de nos divers comités.

Si votre intérêt est moins marqué, mais que vous avez des problèmes à régler, venez nous en parler au conseil. Nous vous promettons de nous en occuper.

Mais il vous faudra aussi être compréhensif. Pour éviter de s'engager dans des dépenses trop lourdes, il nous faut parfois des semaines pour trouver des solutions adéquates. Et comme il n'y a personne d'entre nous qui peut consacrer tout son temps à la municipalité, des délais sont nécessaires.

Mais je peux vous assurer que depuis que je suis au conseil municipal aucun problème n'est resté sans recherche de solution.

Je dois donc remercier et féliciter les nouveaux élus qui ont bien voulu consacrer de leur temps de loisir pour s'occuper avec nous des affaires municipales.

Mme Nicole Gingras s'occupera du bulletin, Luc Pelletier de la commission d'urbanisme et Tommy O'Dowell des infrastructures.

A eux tous je veux leur souhaiter, au nom de la population, mes meilleurs voeux de succès dans l'accomplissement de leurs tâches.

A Hughes L'Heureux qui a accepté de se désister plutôt que de se lancer dans une lutte inutile, je veux lui transmettre tous mes remerciements.

A ceux qui nous ont quitté après avoir donné quelques années de leur vie aux affaires municipales, à Marcel Thivierge et Cécile Larouche, je veux leur transmettre l'expression de ma plus vive reconnaissance pour l'apport qu'ils ont donné à notre municipalité.

Enfin je voudrais souligner l'apport extrêmement bénéfique qu'apportent à la municipalité les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et énergie à la réussite de certaines activités: les loisirs, la bibliothèque, la chorale etc.

Et signaler l'appui toujours indéfectible de notre secrétaire trésorier, Gaston Lebel qui depuis de nombreuses années suit et gère les activités de notre municipalité.

Je voudrais maintenant en terminant souhaiter que cette nouvelle année municipale se déroule dans la collaboration de chacun et dans l'entraide que nous pouvons nous apporter tous pour le mieux-être de notre collectivité.

BERNARD DAGENAI, maire.

#### Rapport sur la situation financière de Sainte-Pétronille

A quelques semaines de la nouvelle année financière, il est utile de jeter un coup d'oeil sur le bilan de l'année en cours, pour essayer de voir vers quel type de budget nous allons nous orienter pour l'année 1982.

Le budget total de la municipalité pour 1981 s'élevait à 158,960 \$, dont les principales dépenses se répartissaient comme suit:

. Enlèvement de la neige	17,021 \$
. Enlèvement des ordures	18,544 \$
. Protection contre l'incendie	17,000 \$
. Eclairage des rues	17,650 \$
. L'administration générale	26,000 \$
. Loisirs	8,000 \$
. Voirie	21,000 \$

C'est donc dire que la majeure partie du budget est consacrée à des activités difficilement compressibles.

Nous avons réussi au cours des quatre dernières années à respecter nos prévisions budgétaires et à terminer notre bilan annuel sans aucun déficit.

C'est dans une situation paradoxale toutefois que nous nous trouvons à un peu plus d'un mois de notre nouvelle année budgétaire.

Car nous nous étions fixé comme objectif au cours de la récente année de mettre sur pied un plan quinquennal de développement de Sainte-Pétronille de façon à essayer de prévoir les problèmes plutôt que d'être continuellement face à des urgences.

Il faut bien le dire, dans plusieurs secteurs d'activité, on avait l'habitude d'attendre que les problèmes éclatent d'eux-mêmes avant d'y faire face. Et à ce moment les problèmes nécessitaient toujours des solutions en profondeur et coûteuses.

En essayant de faire ce plan, nous avons été à même de constater tout le travail que nous avons à réaliser ici: que ce soit au niveau des infrastructures (absence de trottoirs décents, rues et fossés non entretenus, éclairage des rues déficient, absence de halte routière, absence de stationnement, etc.); que ce soit au niveau des loisirs (absence de terrain de balle, surveillance déficiente des locaux communautaires, bris continuels de l'équipement, etc.); que ce soit au niveau de notre règlementation (refont de tous nos règlements désuets ou inappropriés); que ce soit au niveau des services (protection contre l'incendie et les citernes, présence plus permanente au secrétariat); en somme où que nous regardions nous nous sommes rendus compte qu'il y avait place à l'amélioration.

Sans compter ces éléments d'amélioration de notre milieu de vie, nous souhaitons toujours d'une année à l'autre maintenir le même niveau et la même qualité de service. Et à ce seul chapitre, comme tous les contribuables, nous sommes confrontés à des hausses de coût qui nous arrivent de toutes parts: électricité, assurance, enlèvement des ordures, réparation, etc.

Comment faire dans une telle situation, pour maintenir les taxes à leur niveau exceptionnellement bas, et continuer d'une part d'assurer la même qualité de service et d'autre part de faire face aux besoins pressants.

C'est la situation paradoxale avec laquelle nous sommes tous confrontés. Et qui plus est, parce qu'à Sainte-Pétronille, nous avons toujours surveillé étroitement toutes les dépenses pour éviter d'avoir un budget gonflé artificiellement, il nous est impossible de penser en termes de compressions de service, car ils sont déjà à un niveau très réduit.

Il nous reste un seul choix. Réduire au minimum les initiatives susceptibles d'entraîner des coûts nouveaux; encore faut-il se rendre compte que c'est de la mauvaise gestion de trop attendre pour régler certains problèmes...

Ensuite il nous faudra compter sur la bonne volonté des contribuables, car sans argent, il nous est difficile de donner une suite rapide et efficace à tous leurs problèmes.

Enfin, il faudra rappeler à chacun que leur contribution personnelle à l'amélioration de la qualité de vie est essentielle. Nous pouvons bénéficier à Sainte-Pétronille de ressources bénévoles extraordinairement dévouées.

Mais que ce soit pour l'enlèvement du sable sur les trottoirs au printemps, ou la pose des bandes, si chacun nous refuse sa contribution, il nous faudra engager des gens pour exécuter ces tâches et il faudra en accepter le coût.

Ici, comme ailleurs, l'imagination devra être mise à contribution. Mais il nous faudra toujours quelques sous pour fonctionner...

BERNARD DAGENAI, maire.

BUDGET      BUDGET      BUDGET      BUDGET      BUDGET      BUDGET      BUDGET

C'est à la prochaine réunion du conseil municipal que sera adopté le budget annuel de la municipalité pour 1982. Vous êtes tous invités à venir participer à cette assemblée où il sera question de l'administration de vos taxes.

#### ORDURES MENAGERES

Simplement quelques lignes pour vous rappeler que depuis le premier novembre, l'enlèvement des ordures ménagères ne se fait qu'une fois par semaine, soit le mardi.

#### UN PETIT BIJOU POUR NOEL?

Il y aura exposition de bijoux en céramique des Fantaisies Dupéré-Ferland à la bibliothèque municipale à partir du 7 décembre. Cette exposition sera présentée par Louise Gagnon. Les heures d'ouverture seront:

mardi : 19 heures à 21 heures 30.  
samedi : 12 décembre de 13 heures à 16 heures.  
dimanche: 13 décembre de 10 heures à midi.

LA LIGUE DE HOCKEY ADULTES DE SAINTE-PETRONILLE

Vous vous souvenez que notre première saison de hockey adultes s'est avérée une expérience très satisfaisante. Nous poursuivons à nouveau cette activité pour cet hiver, car plusieurs personnes se sont montrées très intéressées à jouer de nouveau cette année.

Nous profitons de cette période calme de l'année où la fièvre du hockey refait surface pour inviter tous les joueurs de hockey ADULTES de Sainte-Pétronille à une rencontre d'information pour la prochaine saison à:

LA SALLE DE L'ECOLE DE SAINTE-PETRONILLE

LUNDI LE 23 NOVEMBRE PROCHAIN A 19 HEURES 30 (7:30)

Nous vous attendons en grand nombre.

Le Comité Local des Sports de Sainte-Pétronille.

P.S. Tous les joueurs n'ayant pas remis leurs chandails l'an dernier, sont priés de les apporter à cette rencontre.

Merci.